











Parcours du rayon cyclotouriste Angers – Renazé – Angers

villes traversées	itinéraire	directions	Km total
dans openrunner : 16551431 et 1 077 m. de dénivellation			
Angers	Vélodrome, rue Montesquieu, partir à gauche puis à droite prendre la rue de la Barre		0,0
	En haut de cette rue tourner à droite et à gauche aux feux. Passer devant l'ancienne usine Bull		
	au km 2,3 prendre à droite vers Beaucouzé		2,3
	passer sur la D 323 et aussitôt tourner à droite		
	au km 4,5 tourner à droite et faire le tour du rond-point, prendre la D 56		4,5
	carrefour des 5 routes		5,5
	prendre à droite le chemin de la ramellerie		
	passer sous l'A 11		6,3
La Meignanne	entrée dans la Meignanne		9,7
	faire le tour du rond-point puis 1ère à droite D 103		
	traverser la route du Lion d'Angers		13,5
Juigné-Béné	rejoindre Juigné-Béné, pont sur la Mayenne		16,0
	prendre la piste cyclable sur le côté gauche		
	au km 18,5 tourner à gauche vers Port Albert		18,5
Feneu	Port Albert, tourner à droite puis à gauche		19,5
	rejoindre la D 191, la prendre à gauche		20,1
	au km 24,3 passage devant le château des Grandes Maisons		24,3
Grez-Neuville	Grez-Neuville, tourner à droite avant le pont, puis à gauche prendre la D 187 et rejoindre la D 770		
	à gauche vers Le Lion d'Angers puis 1ère à droite		31,5

Montreuil sur Maine	Montreuil sur Maine, prendre à gauche la D 180	←	33,6
	Louvaines, tourner à gauche	←	43,2
	au km 45,7 prendre à gauche la D 78, puis le C 4	←	45,7
	au km 48,9 traverser la D 923		48,9
St Aubin du Pavoil	Saint Aubin du Pavoil		49,8
	au km 51,0 prendre à droite le VO	→	51,0
Nyoiseau	au km 53,0, cité de Brèges, à gauche prendre la D 71 pendant 0,2 km puis tourner à droite	← →	53,0
Nyoiseau	cité du Bois 2, rue du carreau, cité du Bois 1, la croix Malard au km 57,6 Photo-contrôle		57,6
	la Beslière, prendre à gauche	←	58,1
	au km 61,1 prendre à droite la D 129	→	61,1
Bouillé Ménard	Bouillé Ménard		63,4
Renazé	Renazé, suivre la rue de Craon / D 771, le vélodrome est situé au n° 35 Photo-contrôle		73,1
	retour par la D 212		
La Chapelle Hullin	prendre à gauche la D 180	←	78,6
Grugé l'Hopital	aller tout droit puis prendre à droite VO	→	81,1
	au km 83,2 tourner à droite		83,2
Bourg l'Evêque	à gauche D 81 vers Bouillé Ménard, à la sortie prendre à droite le VO	← →	
La Chapelle aux Pies	tourner à droite	→	86,7
Bel Air de Combrée	tourner à gauche	←	88,8
Noyant la Gravoyère	vélodrome « Georges Paillard »		91,3

	Demi-tour pendant 0,2 km puis tourner à gauche sur la D 219		
Bourg d'Iré	continuer sur la D 219 pendant 0,8 km puis prendre à gauche VO		94,3
La Roche d'Iré	à gauche puis à droite sur la D 203	 	95,1
Chazé sur argos	au km 105 entrée du château Raguin, D 73		105,0
Vern d'Anjou	D 73		110,0
Brain sur Longuenée	à droite D 101		116,0
	au km 119 prendre à gauche l'allée de la forêt		119,0
	« le pas du chat »		124,0
Saint Clément de la Place	D 56 vers Angers puis à gauche D 103		128,0
les marais	passer à droite de la chapelle		131,0
la croix des fruits	D 56		133,0
Les 5 routes	à droite		138,0
Beaucouzé	au 1er rond-point à gauche av. des promeniers et tout droit jusqu'à l'avenue du grand Périgné	 	
Angers	Vélodrome Montesquieu		144,0